

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° COI/HORIZON2030/AO/2024/001**

**RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE EN COMMUNICATION POUR
L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA COMMISSION DE L'OCEAN
INDIEN (COI) EN LIEN AVEC SON PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2023-2033**

1. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1982 par la Déclaration de Port-Louis et institutionnalisée en 1984 par l'Accord général de coopération dit « Accord de Victoria ». Ses Etats membres sont l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Son secrétariat général est situé à Ebène (Maurice). L'action de la COI est fixée par son Plan de développement stratégique dont le dernier couvrant la période 2023-2033 a été adopté par le 37^e Conseil des ministres de la COI tenu le 17 mai 2023 à Antananarivo (Madagascar).

La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement de l'Union européenne et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour le "Recrutement d'un prestataire de service en communication pour l'élaboration de la stratégie de communication de la COI en lien avec son développement stratégique 2023-2033».

2. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un prestataire de service en communication pour élaborer une stratégie globale de communication et de visibilité de la COI couvrant la période 2023-2028 dont les principales tâches à effectuer sont : (i) *Proposer une évaluation succincte de la mise en œuvre de la stratégie de communication 2018-2021* ; (ii) *analyser les forces et faiblesses de l'unité de communication de la COI et établir un diagnostic assorti de recommandations* ; (iii) *conduire des consultations avec les parties prenantes clés pour alimenter une analyse SWOT de la communication institutionnelle et identifier les principaux axes de la stratégie de communication institutionnelle 2023-2028 en phase avec le Plan de développement stratégique* ; et (iv) *élaborer une stratégie de communication et de visibilité 2023-2028*.

3. La Commission de l'océan Indien invite les prestataires spécialisés dans le domaine à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation du prestataire

b. Qualifications et compétences : (i) *Agence de communication enregistrée dans l'un des Etats membres de la COI et opérant depuis au moins 5 ans* ; (ii) *Justifier d'une expérience avérée et documentée dans l'élaboration de stratégies de communication institutionnelle* ; (iii) *Expertises internes en communication institutionnelle, communication digitale, graphisme, entre autres* ; (iv) *l'équipe mobilisée devra inclure, a minima un(e) chef(fe) d'équipe et un(e) chargé(e) de communication / de projet*; (vi) *ce binôme pourra être appuyé, en tant que de besoin et selon la proposition technique du prestataire, par d'autres compétences, notamment en graphisme*

4. Les prestataires peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard **le 28 février 2024 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « *Recrutement d'un prestataire de service en communication pour l'élaboration de la stratégie de communication de la COI en lien avec son Plan de développement stratégique 2023-2033 - COI/HORIZON2030/AO/2024/001* »

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3^{ème} étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : sme@coi-ioc.org ; communication@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 14 février 2024